

Espagnol

Présentation du sujet

Le thème du sujet proposé cette année était le programme Erasmus (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students) et sa nouvelle mouture Erasmus+. Le dossier comportait trois documents : un communiqué de presse avec un tableau budgétaire relatif aux mobilités dans l'enseignement supérieur du ministère de l'éducation, de la culture et des sports, du gouvernement espagnol, du 21 janvier 2014 ; un extrait d'article avec un graphique de *Pilar Álvarez*, paru dans *El País* le 18 janvier 2016 ; et un extrait d'un éditorial du journal catalan *La Vanguardia*, daté du 10 mai 2016.

Le programme Erasmus — qui était orienté à ses débuts vers l'enseignement supérieur pour promouvoir la coopération transnationale entre les universités et dont l'objectif académique était la pleine reconnaissance des titres et des qualifications dans toute l'Union — a cédé la place à l'actuel Erasmus+. Ce dernier réunit les anciens programmes de formation de l'Union européenne, en simplifiant ainsi les démarches bureaucratiques et en donnant une plus grande visibilité à l'objectif primordial qui est d'établir des liens plus étroits entre les études et le monde du travail avec le but de stimuler l'entrepreneuriat et d'ouvrir la voie vers le plein emploi des jeunes.

Analyse globale des résultats

En ce qui concerne le contenu, il est à déplorer une confusion assez récurrente dans les copies entre « sujet » et « problématique ». Dans un certain nombre de copies, les candidats ont tout simplement transcrit des informations contenues dans les articles du dossier en guise de problématique. Il en va de même pour la synthèse, qui ne doit pas consister à juxtaposer les points importants du dossier, mais à faire une vraie synthèse par rapport à la problématique posée. Les conclusions ont parfois été rédigées de façon hâtive et quelques fois sans aucun rapport avec la problématique énoncée.

En ce qui concerne la forme, certains candidats ignorent les règles élémentaires de typographie concernant la présentation des titres de journaux et d'articles. Par ailleurs, l'utilisation des majuscules ne respecte pas les règles de la langue espagnole — il suffisait pourtant de regarder avec attention l'usage fait dans les textes. Il faudrait signaler aussi quelques problèmes de ponctuation.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

La plupart des points essentiels du dossier a été, en règle générale, bien repérée par les candidats.

- La volonté de l'Union européenne de regrouper les anciens programmes d'éducation, de formation et de la jeunesse sous l'étiquette « Erasmus+ ». Le nouvel Erasmus dépasse donc le domaine universitaire dans lequel intervenait l'ancien programme Erasmus.
- L'Espagne en tête des mobilités en Europe.
- Le faible taux d'étudiants étrangers en Espagne dû à plusieurs facteurs dont les complications administratives, le manque des formations supérieures enseignées en anglais et la position des universités espagnoles dans le classement académique des universités mondiales.
- La contribution du programme Erasmus à la cohésion européenne et à l'apprentissage d'un univers globalisé, en adaptant les programmes d'études aux besoins du marché du travail.

Il n'en va pas de même pour d'autres points, peut-être moins évidents, comme ceux qui découlent de l'analyse du tableau budgétaire relatif aux mobilités dans l'enseignement supérieur, publié par le ministère de l'éducation, de la culture et des sports. Ainsi, en analysant ces données, il apparaît clairement que l'augmentation du budget de mobilité dans les principaux États de l'Union européenne, globalement considérée, contraste avec le faible pourcentage d'augmentation en Espagne, en prenant en compte les budgets 2013 et 2014, par rapport aux grands pays de l'Union, notamment l'Allemagne, l'Italie et la France. En comparant les chiffres entre l'Espagne et l'Italie, on peut voir que l'Espagne avait déjà atteint son plafond budgétaire en 2013, compte tenu de la taille de son économie, contrairement à l'Italie dont le budget attribué restait en 2013 au-dessous de ses capacités budgétaires.

Un dernier point passé la plupart du temps sous silence est l'importance de la langue espagnole qui devrait faire réagir les autorités du pays pour faire de sorte que l'Espagne puisse devenir un pôle d'attraction pour les étudiants de l'Amérique latine.

Les problèmes rencontrés par les candidats sont d'ordre rédactionnel, notamment en ce qui concerne la structuration logique du discours. Cela est dû à une méconnaissance du signifié exact de certains connecteurs qui, utilisés à mauvais escient, peuvent engendrer des contresens. Un exemple éclairant est l'opposition « donc » / « pourtant ». En espagnol, une des traductions possibles pour « donc » est *por (lo) tanto*, qui, dû à une improbable ressemblance phonique, est traduit par « pourtant ». Il en va sans dire que ce genre d'erreur peut détruire complètement une argumentation. Pour revenir à « donc », traduit automatiquement par *pues* dans tous les contextes, alors qu'il n'a cette valeur qu'en tant que conjonction consécutive. Quand *pues* dénote la cause, le motif ou la raison, il doit être traduit par d'autres connecteurs comme « parce que » ou « car ». Enfin, pour en finir avec la liste de confusions relatives à la conjonction *pues*, on ne peut pas passer sous silence un grand classique qui consiste à attribuer à tort à ce connecteur le signifié de l'adverbe « puis ».

D'autres fautes très fréquemment relevées ont été l'utilisation de *mientras que* (alors que) à la place de *a pesar de (que)* (malgré) et l'utilisation de la conjonction adversative *pero* au lieu de *sino*. Le candidat doit savoir que la langue espagnole possède deux connecteurs pour traduire « mais », *pero* et *sino* ; ce dernier apparaît nécessairement dans des contextes à polarité négative.

Aussi bien les connecteurs que les prépositions constituent, sans doute, les points les plus difficiles à maîtriser dans une langue étrangère. Il existe pourtant des règles bien connues comme celle de la préposition régime des verbes de mouvement. Ces verbes commandent la préposition *a*, en espagnol et non pas *en*. Un autre point sensible est l'opposition *por* / *para*. La préposition *por* introduit la cause, le moyen ou l'agent, pour ne citer que les principaux usages ; *para* dénote le but et très souvent peut être aussi être une préposition de mouvement, parmi d'autres usages.

Dans le domaine verbal, il ne faut pas oublier la différence établie en espagnol entre deux formes d'attribution d'une propriété à un objet (dans le sens linguistique du terme). Deux verbes correspondent au verbe « être » : *ser* et *estar*, le premier dénote une propriété constitutive de l'individu et le second, une propriété accidentelle.

Enfin, l'accent en espagnol a une fonction dans la distinction des mots homographes : *canto* (verbe, première personne du singulier du présent de l'indicatif) / *cantó* (verbe, troisième personne du singulier du passé simple) ; *mas* (conjonction adversative) / *más* (adverbe comparatif ou conjonction de quantité) ; etc.

Conclusion

La maîtrise de la langue écrite est indispensable pour se livrer avec succès à ce type d'exercices. On peut avoir de bonnes idées et comprendre parfaitement un texte, mais à l'heure de rédiger,

on se rend compte de la difficulté d'exprimer les idées par écrit. Le jury a ainsi constaté un petit nombre de copies avec un fort pourcentage d'agrammaticalité mais dans la plupart des cas, le niveau rédactionnel était conforme aux attentes. Le jury a eu le plaisir de lire un nombre non négligeable de travaux d'un très bon niveau aussi bien sur le plan de la forme que du contenu. Il se réjouit de la forte tendance à prendre très au sérieux ce genre d'épreuve ce qui laisse présager un avenir très prometteur pour les prochains concours.